



## Remboursement anticipé partiel avant débloqué total des fonds

-----  
Par catangel

Bonjour,

J'ai un prêt immobilier avec décaissement fractionné. Actuellement, une partie des fonds (66 000 ?) a déjà été débloquée, et je souhaite faire un remboursement anticipé de cette somme, sans attendre le débloqué total des fonds restants.

Mon conseiller me dit que ce remboursement anticipé partiel est impossible avant que tout le prêt ne soit débloqué, mais cela ne me semble pas mentionné explicitement dans l'offre de prêt.

Savez-vous si légalement, la banque peut refuser ce remboursement partiel ?

Merci pour votre aide.